

# LES MARDIS DE L'IFRI A BRUXELLES



## Quel avenir pour les relations irano-européennes ?

Clément THERME  
Assistant de recherche, IFRI  
Centre Moyen-Orient / Maghreb

Déjeuner Débat, 11 mars 2008

Clément Therme propose de s'interroger sur la nature et les fondements des relations irano-européennes. Il distingue d'une part les relations bilatérales de l'Iran avec les pays européens, puis ses rapports avec l'Union Européenne, qui passent davantage par le Conseil et le Haut Représentant pour la PESC Javier Solana que par la Commission, et enfin ses relations avec certains pays européens : France, Grande-Bretagne, Allemagne ou Italie. L'ensemble de ces relations est d'autant plus complexe qu'intervient un facteur idéologique entre d'un côté les valeurs révolutionnaires iraniennes, et de l'autre le discours européen sur les droits de l'Homme.

### **Contexte historique**

Clément Therme rappelle tout d'abord que les relations entre l'Iran et l'Europe ont une histoire riche et ancienne. Avant la Révolution islamique, l'Iran du Shah avait signé avec la CEE un Accord d'association en 1963, renouvelé en 1972. Après l'obstacle qu'avait constitué la guerre pour ses relations avec l'Europe, la fin du conflit avec l'Irak conduisait l'Iran, au début des années 1990, à développer ses relations bilatérales avec les pays de l'UE. Dans la perspective de sa reconstruction économique et notamment de celle de ses infrastructures énergétiques, l'Iran a augmenté ses échanges commerciaux avec les pays européens. Le besoin de technologies pour le développement des secteurs pétrolier et gazier s'est ainsi situé à l'origine de ce rapprochement.

### **L'Iran entre Europe et Amérique**

La politique américaine, notamment par le biais de la loi d'Amato (1995) qui interdit aux entreprises américaines d'effectuer de larges investissements en Iran, a alors largement divergé de la politique européenne, dictée par des intérêts énergétiques communs. L'UE n'a quant à elle jamais mis sur pied une telle législation contre les entreprises, bien que cette dernière soit parfois contournée par les compagnies américaines. Européens et Américains ont par contre en commun l'embargo décrété sur les ventes d'armes à l'Iran, à la différence de la Russie qui a développé des coopérations militaires avec Téhéran, qui est depuis la fin des années 1990 son troisième acheteur d'armes. Le rapprochement politique et commercial de l'Iran avec l'Europe s'est matérialisé par la mise en place du « dialogue critique » entre 1992 et 1997. Si le dialogue a été rompu sur la question des droits de l'Homme - la Suisse reste désormais le seul pays européen à poursuivre un dialogue actif avec Téhéran sur cette question-, l'UE et l'Iran coopèrent étroitement dans plusieurs autres domaines comme la lutte contre le trafic de drogue, le blanchiment d'argent et le terrorisme. Les pays européens essayent également tant bien que mal de

présenter un front uni sur la question du programme nucléaire iranien, qui est actuellement le principal objet des négociations entre les deux parties.

### **La transformation des relations commerciales**

Depuis l'élection de Mahmoud Ahmadinejad en 2005, la nouvelle équipe présidentielle a procédé à un important remaniement du personnel politique et économique. Les grandes entreprises sont depuis lors dirigées par un personnel plus souvent sélectionné sur des critères idéologiques que de compétence. De plus, les contraintes administratives sont fortes pour les entreprises iraniennes qui négocient avec les entreprises occidentales puisque la conclusion des contrats nécessite souvent l'approbation des autorités. Le premier objectif de la politique européenne de la République islamique est de favoriser une politique des pays de l'UE qui soit indépendante de celle des Etats-Unis. Il s'agit ensuite de favoriser les échanges avec les pays émergents d'Asie afin de réduire la part du commerce avec les pays de l'UE. Enfin, les autorités iraniennes s'efforcent d'utiliser les divisions entre pays européens en politisant les échanges commerciaux.

Dans un contexte de compétition commerciale pour l'accès au marché iranien, les pays européens n'appliquent quant à eux pas tous avec la même rigueur les sanctions votées par le Conseil de sécurité de l'ONU. Ainsi, en 2007, l'Italie a développé ses échanges bilatéraux avec l'Iran, alors que les échanges franco-iraniens diminuaient.

Clément Therme souligne également qu'il existe des divisions entre Européens quant à la politique énergétique à mettre en œuvre, alors que l'Iran pourrait constituer à moyen terme une source de gaz alternative à la Russie.

### **Les relations bilatérales avec les pays européens**

Les relations de l'Iran et de la Grande-Bretagne sont marquées par un héritage historique délicat et par un sentiment populaire anti-britannique. La Grande-Bretagne est le pays européen qui a adopté la position la plus ferme sur l'Iran, toutefois exprimée plus discrètement que celle de la France. Depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, la France affiche une position plus ferme, même si le discours a plus changé que les actes eux-mêmes. Cette nouvelle politique déclaratoire a néanmoins eu pour conséquence l'émergence d'une très forte impopularité du président français au sein de l'opinion publique iranienne, ceci en dépit de relations culturelles anciennes. La position française vis-à-vis de la question iranienne est également particulière en ce qu'elle est en partie déterminée par l'évolution politique du Liban.

L'Allemagne a été, pour l'année iranienne mars 2006-mars 2007, le deuxième partenaire commercial de l'Iran (après les Emirats arabes unis). Par ailleurs, les autorités allemandes ont des doutes sur l'efficacité des sanctions. Enfin, en Allemagne, les entreprises et les banques sont plus indépendantes du pouvoir politique qu'en France. Avec plus de 2 milliards de dollars d'exportations pour l'année iranienne mars 2007-mars 2008, le volume des exportations italiennes s'est accru. Ce résultat a notamment été permis par le renforcement du dialogue irano-italien au lendemain de l'élection de Romano Prodi en 2006.

Clément Therme souligne pour conclure les obstacles qui demeurent à la mise en œuvre d'une politique européenne commune vis-à-vis de l'Iran, ce projet se heurtant notamment à des intérêts économiques divergents. A l'inverse, sur les questions des droits de l'Homme et sur l'objectif de la lutte contre la prolifération, il existe une réelle unité des pays de l'UE. Il leur sera néanmoins difficile de maintenir une position intermédiaire entre les pressions américaines et le durcissement de la position diplomatique iranienne. En dépit des sanctions et des tensions, l'Europe reste pourtant le premier partenaire économique de l'Iran, avec un fort potentiel de développement de leurs relations, dans les secteurs gazier et pétrolier notamment.

Suite à l'introduction de Clément Therme, les échanges ont porté en particulier sur les capacités d'exportation de gaz et de pétrole de l'Iran, l'efficacité des sanctions internationales, la question nucléaire, les élections législatives et le commerce.